



mercredi 9 juillet 2008

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Rapport de l'Académie des sciences sur
l'attractivité des carrières de la recherche**

Dans le débat actuel sur la recherche scientifique, l'Académie des sciences souhaite mettre l'accent sur un point-clef trop peu abordé, qui compromet pourtant l'avenir de ce secteur : le manque d'attractivité des carrières, tant dans les universités que dans les organismes publics de recherche.

La recherche française est en effet confrontée à un double défi : le départ en retraite de 15 000 chercheurs et enseignants-chercheurs dans les cinq années à venir - près d'un quart de l'effectif global- , et une hémorragie de scientifiques. Parmi les jeunes qui se tournent vers les Grandes Écoles, peu nombreux seront plus tard candidats à la thèse de doctorat. Et un nombre significatif de chercheurs de haut niveau quittent les laboratoires français pour des situations nettement plus avantageuses dans d'autres pays.

La Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Madame Valérie Pécresse, avait chargé l'Académie des sciences d'une mission de réflexion sur le recrutement et la carrière des chercheurs. Jules Hoffmann, Président de cette Académie, et Jean-François Bach, Secrétaire perpétuel, lui ont remis ce jour le rapport du groupe de travail qu'ils ont constitué autour d'eux, et qui a été voté à l'unanimité en assemblée plénière.

Les deux mesures phares concernent le déroulement de carrière et la rémunération des divers métiers de la recherche - chercheurs, enseignants-chercheurs, mais aussi ingénieurs, techniciens et personnel administratif-. L'Académie propose la prise en compte des années de doctorat et de post-doctorat au moment du recrutement, avec un assouplissement du critère d'ancienneté pour la promotion, et un système dynamique de primes aux plus performants, moyennant une évaluation irréprochable des contributions individuelles. L'Académie définit également une série d'améliorations sur l'environnement du travail : une plus grande autonomie de décision scientifique et financière des jeunes chercheurs, une simplification administrative, un allègement de la charge d'enseignement pour certains enseignants-chercheurs, enfin des aides ponctuelles, notamment au logement dans les grandes villes. Elle en appelle aussi à une meilleure reconnaissance du diplôme de doctorat.

L'Académie souligne que nombre de ces mesures peuvent être engagées rapidement.

Le rapport en ligne :

http://www.academie-sciences.fr/actualites/textes/attractivite_recherche_09_07_08.pdf

Pour toute information générale :

- Académie des sciences
Délégation à l'Information Scientifique et à la Communication
Dominique Meyer, Déléguée
Marie-Laure Moinet, Chargée des relations avec la presse
Tél : 01 44 41 45 51/44 60 06 20 54 36 82
e-mail : presse@academie-sciences.fr

Pour toute information scientifique :

- Jules Hoffmann
Président de l'Académie des sciences
Tél : 01 44 41 43 83
e-mail : J.Hoffmann@ibmc.u-strasbg.fr
- Jean-François Bach
Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences
Tél : 01 44 41 43 83
e-mail : jean-francois.bach@academie-sciences.fr